

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1501

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 6°

objet : Parc de stationnement Lyautey - Travaux d'accompagnement - Nouvelle répartition budgétaire de l'autorisation de programme individualisée en 2006

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pillonel.

Séance publique du 31 mai 2010**Délibération n° 2010-1501**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 6°

objet : **Parc de stationnement Lyautey - Travaux d'accompagnement - Nouvelle répartition budgétaire de l'autorisation de programme individualisée en 2006**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2006-3453 du 12 juin 2006, le conseil de Communauté a approuvé les travaux d'accompagnement du parc Lyautey réalisé en délégation de service public (DSP) par la société Lyon Parc Auto.

Ces travaux concernaient des déviations de réseaux communautaires d'eau potable et d'assainissement, des raccordements de voirie et paysage (chaussées, arbres, mobiliers urbains), la mise en place d'un jalonnement et des modifications de signalisation horizontale et verticale.

Les dépenses annoncées étaient réparties de la manière suivante :

- 559 500 € sur le budget principal, réalisé 542 405 €,
- 429 200 € sur le budget annexe de l'eau, réalisé 382 781 €,
- 41 900 € sur le budget annexe de l'assainissement, réalisé 40 964 €.

La clôture des opérations comptables montre un reliquat de crédits sur le budget de l'eau.

Parallèlement, l'achèvement du mur de soutènement de la place Lyautey nécessite une protection anti graffiti par un équipement végétal dont la dépense correspondante doit être imputée sur le budget principal.

L'enveloppe globale prévisionnelle de l'opération arrêtée en juin 2006 est sans changement, mais un ajustement de crédits entre les budgets est proposé, à savoir :

- 600 500 € sur le budget principal,
- 388 200 € sur le budget de l'eau,
- 41 900 € sur le budget de l'assainissement ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

Approuve la nouvelle répartition budgétaire de l'autorisation de programme individualisée en dépenses sur l'opération n° 1355, à savoir :

- 600 500 € sur le budget principal, soit une augmentation de 41 000 € TTC,
- 388 200 € sur le budget annexe des eaux, soit une diminution de 41 000 € TTC,
- 41 900 € sur le budget annexe de l'assainissement.

Le solde de l'opération sera imputé sur le budget principal selon l'échéancier suivant :

- 2010 : 58 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.